

Neuchâtel : touche pas à mon BEF !

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 1

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280577>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jura

Vous avez dit «égalité»?

(br) – Révolution de palais ou réel changement des mentalités? En 1990, un projet d'ordonnance gouvernementale prévoyait des directives très claires concernant la féminisation des actes administratifs et officiels. Or, il était retiré du circuit trois semaines plus tard, à la suite d'un changement de département... Ministre jusqu'à la fin de l'année 1994, Odile Montavon a relancé l'affaire: elle estime que «les directives sur la féminisation des actes législatifs, judiciaires et administratifs répondent à un besoin urgent de réglementation, tout en permettant de concrétiser l'égalité entre hommes et femmes».

Inspirées de recommandations émanant du Conseil de l'Europe, ces directives devraient permettre de faire respecter, sur le fond, le principe d'égalité des sexes. Dans ce domaine, le Québec est sacré champion toutes catégories! La Suisse suit timidement, les Allemaniques étant naturellement en avance. Genève vient ensuite, de manière relativement souple. Quant au Jura, il voudrait bien faire figure de presque pionnier, l'idée de la féminisation des actes administratifs étant largement soutenue par le BCF et par la ministre Odile Montavon.

Mais du côté du Service juridique du canton, on estime que ces «directives sont impraticables, l'adaptation des textes législatifs, juridiques et administratifs apportant un supplément de travail difficilement envisageable au moment où l'Etat se doit de réaliser des économies». Et d'ajouter perfidement qu'on espère que le nouveau Gouvernement, entrant en fonction en 1995, passera allégrement par-dessus bord ces considérations féminisantes qui ne feraient qu'alourdir des textes déjà fort complexes et souvent peu élégants!

Centre de liaison

(br) – Créé en 1983, le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes (CL) compte actuellement une

vingtaine d'associations représentant plus de 10000 personnes et 57 membres individuels. Le Centre de liaison vient de publier son rapport d'activités pour les années 1993-1994. En collaboration avec le Bureau de la condition féminine, il cherche à promouvoir la «prise de conscience des femmes jurassiennes en organisant des conférences, des cours de formation, des séances d'information, des rencontres».

Sous différentes plumes, dont celle de la nouvelle présidente, Marie-Thérèse Juillerat, le rapport d'activités rappelle les actions du CL: action Yougoslavie, avec acheminement de paquets et d'argent pour des enfants de Sarajevo. Un «groupe propagande» a été organisé, destiné à soutenir les candidatures de femmes au gouvernement ou au Parlement.

Dans le cadre de l'Année internationale de la famille, un groupe de «défense des intérêts de la famille» a ébauché un dossier à propos des difficultés rencontrées par des familles monoparentales pour obtenir l'avance des pensions alimentaires par l'intermédiaire de l'ARPA. Une étude menée par le Centre de liaison auprès des autres cantons montre que le Jura est à la traîne. Un entretien s'est tenu le 9 septembre avec le ministre Pierre Boillat. Le dossier sera-t-il traité sérieusement? Le Centre de liaison attend de pied ferme.

Le centre a également participé, le 1^{er} juin, à la manifestation contre le relèvement de l'âge de la retraite à Berne. Des rencontres avec d'autres centres du même type sont également au programme, de même qu'une participation active aux assemblées générales de différentes associations membres du Centre de liaison, tels la Fédération romande des consommatrices, le Planning familial, l'Association féminine pour la défense des intérêts du Jura, etc.

Il est relevé en outre qu'un cours, organisé en collaboration avec le CL, traitant de la relation mère-fille, a ouvert des dialogues parfois étonnants entre les participantes.

Enfin, quelque peu «relooké», le dépliant nouveau représentant le CL a, selon la présidente, mobilisé bon nombre d'énergies. Et donc... le combat continue!

Neuchâtel

Touche pas à mon BEF!

(br) – Budgets rouges et grandes économies sont partout à l'ordre du jour. Les cantons sont si frileux qu'on cherche ici et là à épargner un petit sou, précieux au regard de l'électeur. Quand l'électeur est électrice... il arrive que ça se gâte. Au propre et au figuré, qu'on en juge.

Mi-octobre: Catherine Laubscher Paratte, responsable du BEF (Bureau cantonal de l'égalité et de la famille) apprend que son institution est dans le collimateur de l'Etat. Motif: financier, naturellement! Neuchâtel doit réaliser des économies... Que Mme Laubscher Paratte n'aille pas s'imaginer qu'il puisse s'agir d'un motif politique!

En fait d'économies, le canton proposerait de grappiller 100 000 francs au budget ô combien généreux octroyé au BEF – 230 000 francs – qui comprend le fonctionnement de la maison, les salaires (un poste et demi: la déléguée et sa secrétaire), les achats de documents (journaux et livres), etc.

Cette proposition incongrue devrait être discutée l'automne prochain au Grand Conseil, faisant partie de la planification financière 1996-1998. Question que l'on peut se poser: est-ce au Conseil d'Etat de présenter surnoisement une sorte de préoption sur l'avenir du Bureau, manipulant ainsi, l'air de rien, l'état d'esprit du Grand Conseil, lequel est seul habilité à décider de la vie ou de la survie-mort de son BEF?

Les associations féminines du canton ont déjà fait savoir leur mécontentement face à l'éventualité de la coupe de cette modeste subvention. Quant au Bureau lui-même, après des mois harassants passés à organiser à travers le canton l'Année internationale de la famille, il a répondu avec humour: la dernière manifestation de cette Année de la famille se tenait à Neuchâtel, sous la forme d'une exposition, intitulée «Trouve ta place», destinée à favoriser, sous forme de jeu, la communication au sein de la famille. Erigé au milieu de l'expo, un gigantesque arbre de Noël était décoré par le public,

appelé à former un vœu concernant la politique familiale: des étoiles d'espoir pour clore la réflexion de toute l'année sur le sujet.

Un cortège s'est alors formé le 8 décembre, 300 personnes: saint Nicolas en tête, familles, enfants, femmes, hommes, jeunes, vieux, Père Fouettard jouant de la trompette, le sapin flanqué sur une charrette, ces dames du Bureau, et hop, direction le Château, afin de remettre au Conseil d'Etat les vœux de la population concernant la famille. Ça passait «des horaires réduits pour parents d'enfants en bas âge», à «beaucoup d'amour», sans oublier «la tolérance», ou la «protection de la famille».

Pour être gâté, le conseiller d'Etat Maurice Jacot l'a été! Déjà les associations féminines grognent leur colère... et voici que même les familles s'y mettent... De son côté, le BEF refuse de jouer un rôle-alibi, étonné par la coupe de son budget.

Affaire à suivre donc, d'autant plus attentivement que le 17 janvier c'est l'avenir du Bureau bernois qui sera en jeu.

Zurich

Forum für die Frau

(csch) – Réunies autour d'une même table, Elisabeth Kopp, Lilian Uchtenhagen, Emilie Lieberherr et Marianne Kleiner ont échangé, le 28 novembre dernier, leurs impressions devant une assemblée de plus de 2000 femmes au Kongresshaus de Zurich.

Ces dames ont d'emblée dessiné le climat de la présentation en décidant de parler dialecte. En effet, le ton était badin, l'ambiance n'était pas ce soir-là à la confrontation. L'évocation de problèmes ou d'échecs vécus par l'une ou l'autre a été volontairement écartée. On s'est amusé de quelques clichés, on a rappelé certaines plaisanteries misogynes que le public a adorées. On s'est étendu avec une certaine complaisance sur son habileté à jouer les faibles femmes face à des collègues masculins ravis.

Si Lilian Uchtenhagen et Emilie Lieberherr ont dû lutter pour l'introduction du droit de vote, cette génération de femmes est toutefois arrivée à